

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : HYDRANAL™-Coulomat E
FDS-nombre : 000000020504
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Solstice Advanced Materials US, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA
Téléphone : (49) 5137-999 0
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : SafetyDataSheet@solstice.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1 303-739-1378 (Medical)
France: +33(0)145425959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation
H332 Nocif par inhalation.
Lésions oculaires graves Catégorie 1
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 2
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:	   
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H225 H302 + H332 H318 H360Df H371 H373 Liquide et vapeurs très inflammables. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation Provoque des lésions oculaires graves. Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence	:	P260 P280 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

	protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : 2,2'-iminodiéthanol
méthanol
anhydride sulfureux
imidazole

Étiquetage spécial de certains produits: : Réserve aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Le produit ne contient pas de substances persistantes, mobiles et toxiques (PMT/vPvM) à des

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
alcool éthylique	64-17-5 603-002-00-5 01-2119457610-43 200-578-6	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 50 % - < 60 %	Eye Irrit. 2; H319: >= 50 %
2,2'-iminodiéthanol	111-42-2 603-071-00-1 01-2119488930-28 203-868-0	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Repr. 2; H361fd STOT RE 2; H373; Oral(e); Sang Foie Reins	>= 10 % - < 20 %	
méthanol	67-56-1 603-001-00-X 01-2119433307-44 200-659-6	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H331; Inhalation Acute Tox. 3; H311; Dermale Acute Tox. 3; H301; Oral(e) STOT SE 1; H370	>= 5 % - < 10 %	STOT SE 1; H370: >= 10 % STOT SE 2; H371:3 - < 10 %
anhydride sulfureux	7446-09-5 016-011-00-9 01-2119485028-34 231-195-2	Press. Gas Liquefied gas; H280 Acute Tox. 3; H331; Inhalation Skin Corr. 1B; H314 STOT SE 1; H370; Inhalation; Système respiratoire	>= 5 % - < 10 %	ATE(par inhalation gaz): 1000 ppm

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

imidazole	288-32-4 613-319-00-0 01-2119485825-24 206-019-2	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360D	>= 1 % - < 5 %	
Imidazole monohydriodure	68007-08-9 01-0000019482-69 460-240-0	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Repr. 1B; H360D	>= 5 % - < 10 %	
Imidazole hydrobromide	101023-55-6 01-0000020203-86 483-310-2		>= 5 % - < 10 %	N.C.*
iode	7553-56-2 053-001-00-3 01-2119485285-30 231-442-4	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Acute Tox. 4; H332; Inhalation Acute Tox. 4; H312; Dermale Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335; Système respiratoire STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 1; H400	>= 1 % - < 5 %	

N.C.* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Les vapeurs peuvent être transportées loin du site de travail avant de s'enflammer et de revenir en flammes à leur source.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Halogénures d'hydrogène
Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler la zone.

Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles.

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: $> 0 < 35^{\circ}\text{C}$) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
alcool éthylique	FR OEL VME	1.900 mg/m3 1.000 ppm		
alcool éthylique	FR OEL VLE	9.500 mg/m3 5.000 ppm	15 minutes	
2,2'-iminodiéthanol	FR OEL VME	15 mg/m3 3 ppm		
méthanol	EU ELV TWA	260 mg/m3 200 ppm		Indicatif
méthanol	FR MOELD			Peut être absorbé par la peau.
méthanol	FR MOELD VME	260 mg/m3 200 ppm		
méthanol	FR OEL SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
méthanol	FR OEL VME	260 mg/m3 200 ppm		Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail)
méthanol	FR OEL VLE	1.300 mg/m3 1.000 ppm	15 minutes	
méthanol	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

anhydride sulfureux	FR OEL VLE	2,7 mg/m3 1 ppm	15 minutes	Valeurs limites réglementaires indicatives (arrêté du 30-06-2004 modifié)
anhydride sulfureux	FR IOELD VME	1,3 mg/m3 0,5 ppm		
anhydride sulfureux	FR IOELD VLE	2,7 mg/m3 1 ppm	15 minutes	
anhydride sulfureux	FR OEL VME	1,3 mg/m3 0,5 ppm		Valeurs limites réglementaires indicatives (arrêté du 30-06-2004 modifié)
anhydride sulfureux	EU SCOELS TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm	8 heures	
anhydride sulfureux	EU SCOELS STEL	2,7 mg/m3 1,0 ppm	15 minutes	
anhydride sulfureux	EU ELV TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm		Indicatif
anhydride sulfureux	EU ELV STEL	2,7 mg/m3 1 ppm		Indicatif

FR OEL - France. VLEP. Valeurs limites d'exposition (VLE) d'exposition professionnelle aux produits chimiques en France selon INRS, ED 984 mo

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

FR OEL - France. VLEP. Valeurs limites d'exposition (VLE) d'exposition professionnelle aux produits chimiques en France selon INRS, ED 984 mo

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

EU ELV - UE. Valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives dans les directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, telles que modifiées

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

FR MOELD - France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail modifié

-

FR OEL - France. VLEP. Valeurs limites d'exposition (VLE) d'exposition professionnelle aux produits chimiques en France selon INRS, ED 984 mo

SKIN_DES - Désignation de la peau :

EU SCOELS - UE. Comité scientifique en matière de valeurs limites d'exposition professionnelle (SCOEL), Commission européenne - SCOEL, tel que modifié

STEL - Valeur limite à courte terme

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
-----------	-------------------------------------	--------------------	--------	--------------------	-----------

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

alcool éthylique	Travailleurs / Aigu - effets locaux		1900 mg/m3	Inhalation	
alcool éthylique	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		343mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
alcool éthylique	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		950 mg/m3	Inhalation	
alcool éthylique	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		114 mg/m3	Inhalation	
alcool éthylique	Consommateu rs / Aigu - effets locaux		950 mg/m3	Inhalation	
alcool éthylique	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		206mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
alcool éthylique	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		87mg/kg bw/d	Ingestion	
méthanol	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		4mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		20mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		4mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		20mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

méthanol	Consommateurs / Aigu - effets locaux		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets locaux		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets locaux		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets locaux		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		26 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		130 mg/m3	Inhalation	
méthanol	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		4mg/kg bw/d	Ingestion	
méthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		4mg/kg bw/d	Ingestion	
anhydride sulfureux	Travailleurs / Long terme - effets locaux		1,3 mg/m3	Inhalation	

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

anhydride sulfureux	Travailleurs / Aigu - effets locaux		2,7 mg/m3	Inhalation	
anhydride sulfureux	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		0,53 mg/m3	Inhalation	
imidazole	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		10,6 mg/m3	Inhalation	
imidazole	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1,5mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
iode	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,07 mg/m3	Inhalation	
iode	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,01mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
alcool éthylique	Eau douce: 0,96 mg/l	
alcool éthylique	Eau de mer: 0,79 mg/l	
alcool éthylique	Sédiment d'eau douce: 3,6 mg/kg	
alcool éthylique	Sol: 0,63 mg/kg	
méthanol	Station de traitement des eaux usées: 100 mg/l	
méthanol	Eau douce: 20,8 mg/l	Assessment factor: 10
méthanol	Eau de mer: 2,08 mg/l	Assessment factor: 100
méthanol	Sédiment d'eau douce: 77 mg/kg	
méthanol	Sédiment marin: 7,7 mg/kg	

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

méthanol	Sol: 100 mg/kg	Assessment factor: 100
anhydride sulfureux	:	donnée non disponible
imidazole	Eau douce: 0,13 mg/l	Assessment factor: 1000
imidazole	Sédiment marin: 0,034 mg/l	Assessment factor: 10000
imidazole	Station de traitement des eaux usées: 10 mg/l	Assessment factor: 100
imidazole	Sédiment d'eau douce: 0,336 mg/kg dw	
imidazole	Sédiment marin: 0,034 mg/kg dw	
imidazole	Sol: 0,0425 mg/kg dw	
Imidazole monohydriodure	Eau douce: 0,0014 mg/l	Assessment factor: 1000
Imidazole monohydriodure	Eau de mer: 0,00014 mg/l	Assessment factor: 1000
Imidazole monohydriodure	Sédiment d'eau douce: 0,0076 mg/kg dw	
Imidazole monohydriodure	Sédiment marin: 0,00076 mg/kg dw	
Imidazole monohydriodure	Station de traitement des eaux usées: 32 mg/l	Assessment factor: 10
Imidazole monohydriodure	Sol: 0,0007 mg/kg dw	
iode	Sédiment d'eau douce: 0,01813 mg/l	
iode	Eau de mer: 0,06001 mg/l	
iode	Station de traitement des eaux usées: 11 mg/l	Assessment factor: 10
iode	Sédiment d'eau douce: 3,99 mg/kg dw	
iode	Sédiment marin: 20,22 mg/kg dw	

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

iode

Sol: 5,95 mg/kg dw

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Type de Filtre recommandé:

Type protégeant des vapeurs organiques

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|--|---|---|
| (a) État physique | : | liquide |
| (b) Couleur | : | jaunâtre à brunâtre, limpide |
| (c) Odeur | : | aromatique |
| (d) Point de fusion/point de congélation | : | donnée non disponible |
| (e) Point/intervalle d'ébullition | : | 67 °C |
| (g) Limites inférieure et supérieure d'explo | : | Limite d'explosivité, inférieure
donnée non disponible |
| | : | Limite d'explosivité, supérieure
donnée non disponible |
| (h) Point d'éclair | : | 12 °C |
| (i) Température d'auto-inflammation | : | donnée non disponible |
| (j) Température de décomposition | : | Pas de décomposition en utilisation conforme. |
| (k) pH | : | donnée non disponible |
| (l) Viscosité, cinématique | : | donnée non disponible |
| (m) Solubilité(s) | : | Hydrosolubilité:
complètement miscible |

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

(n) Coefficient de partage: : donnée non disponible
n-octanol/eau

(o) Pression de vapeur : donnée non disponible

(p) Densité et / ou densité : 0,980 g/cm³
relative à 20 °C

(q) Densité de vapeur : donnée non disponible
relative

(r) Caractéristiques de la : donnée non disponible
particule

9.2 Autres informations

Caractéristiques du : donnée non disponible
polymère

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Halogénures d'hydrogène

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

(a) Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:

Nocif en cas d'ingestion.

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:

Nocif par inhalation.

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):

donnée non disponible

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèce: Lapin

Classification: Non irritant

les données toxicologiques ont été établies par conclusion analogique.

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèce: oeil de lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

les données toxicologiques ont été établies par conclusion analogique.

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

(e) Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: donnée non disponible

(g) Toxicité pour la reproduction:

Remarques: Peut nuire au fœtus.

(h) STOT-exposition unique:

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 2.

(i) STOT - exposition répétée:

Note: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

: Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

(j) Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification. Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

Toxicité des plantes aquatiques:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification. Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification. Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Le produit ne contient pas de substances persistantes, mobiles et toxiques (PMT/vPvM) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID:1993

IMDG:1993

IATA:1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.(METHANOL, ÉTHANOL)

IMDG:FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(METHANOL,ETHANOL)

IATA:Flammable liquid, n.o.s.(Methanol, Ethanol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID:3

IMDG: 3

IATA: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID:II

IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Prescription particulière 640D Prescription particulière 640D

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES	Quantité: 5.000.000 kg Quantité: 50.000.000 kg	
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : Méthanol	Quantité: 500.000 kg Quantité: 5.000.000 kg	
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques

Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exptées en conformité avec l'inventaire TSCA.

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Note

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

Remarque : en raison de la liste des stocks spécifiques potentiels des composants de cette gamme de produits, des informations complémentaires et plus détaillées sont disponibles sur demande auprès de SafetyDataSheet@solstice.com.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

alcool éthylique	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
2,2'-iminodiéthanol	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.
		H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
		H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, le sang, les reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
méthanol	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
		H331	Toxique par inhalation.
		H311	Toxique par contact cutané.
		H301	Toxique en cas d'ingestion.

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

		H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
anhydride sulfureux	:	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
		H331	Toxique par inhalation.
		H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
		H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
imidazole	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.
		H360D	Peut nuire au fœtus.
Imidazole monohydriodure	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H360D	Peut nuire au fœtus.
iode	:	H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H332	Nocif par inhalation.
		H312	Nocif par contact cutané.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
		H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

HYDRANAL™-Coulomat E

34726-250ML

Version 1.14

Date de révision
07.05.2026

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
